

Samedi 4 septembre 2021

# DOSSIER DE PRESSE

## INAUGURATION

### ÉCOLE PRIMAIRE «Les Moulins» Josnes (41)



Samedi 4 septembre, Marc FESNEAU, Ministre auprès du Premier Ministre, chargé des relations avec le Parlement de la participation citoyenne, Nicolas HAUPTMANN, secrétaire général de la préfecture de Loir-et-Cher, M. Pascal BRINDEAU, député, Charles FOURNIER, 2ème vice-président du conseil régional, Philippe GOUET, président du conseil départemental, Pascal HUGUET, président de la communauté de communes Beauce Val de Loire et Catherine BAUDOUIN, maire de Josnes ont inauguré la nouvelle école primaire «Les Moulins» après deux ans de travaux en présence d'élus, des partenaires, des membres de l'Éducation Nationale, des entreprises, etc...

# Rappel des objectifs

## **La construction de la nouvelle école de JOSNES répond à de nombreux objectifs.**

Le premier est incontestablement le regroupement des deux écoles existantes sur un seul site. Cela permet d'améliorer la sécurité des abords, de mutualiser les moyens en matière de politique éducative et de compléter, sur ce secteur, l'attractivité du territoire. Cette opération vise à adapter les équipements au fonctionnement des écoles d'aujourd'hui. Elle permet de mutualiser au maximum les espaces et les usages permettant des économies d'échelle (écoles, centre de loisirs, restauration, garderie).

Le site du nouveau groupe scolaire répond à la nécessité de centralité en adéquation avec son statut d'équipement public majeur, sans pour autant dévitaliser le centre du bourg historique.

Le projet a été conçu et implanté comme un élément urbain à part entière : comme la pierre angulaire d'un nouveau quartier d'habitat. La cohérence et le bon fonctionnement de l'ensemble final imposaient donc de penser le projet à l'échelle du nouveau quartier, en intégrant les ambitions environnementales envisagées (éco-hameau, réduction des zones de stationnement, densité, aménagement paysager en adéquation avec les contraintes climatiques locales et avec l'histoire du paysage local ...)

## **Une école évolutive :**

L'école peut être complétée aisément d'une 5<sup>ème</sup> salle de classe puis d'une 6<sup>ème</sup> si la croissance des effectifs scolaires le nécessite. De la même façon, l'office de réchauffe du restaurant scolaire pourra évoluer (extension + réaménagement) en cuisine de préparation le plus aisément possible.

## **Une école respectueuse de son environnement, du bien-être et de la santé de ses usagers :**

Le groupe scolaire, par sa conception, préserve le site existant. Toutes les techniques constructives limitant l'impact sur le terrain ont été privilégiées. Il est conçu de façon à apporter des conditions de travail optimum (éclairages, vues, proportions des pièces, traitement acoustique...) et de façon à garantir un cadre de vie le plus sain possible pour ses usagers (ventilation, matériaux sains ...).

En outre, une attention particulière a été portée sur les espaces extérieurs et aux cours de récréation qui ont fait l'objet d'un travail collaboratif avec le personnel enseignant. En effet, ils ont été pensés pour que ces espaces s'intègrent comme outils d'éducation à la motricité, à la découverte du végétal et de la nature dès le plus jeune âge. Des plantations de petits fruits, des espaces potagers ou encore des jeux en bois ont été prévus dans la conception paysagère et intégrant une gestion durable des eaux pluviales.

Enfin, en matière de prise en compte du développement durable, il a été choisi de ne pas se limiter aux combustibles fossiles mais d'intégrer un mode de chauffage composé, en particulier, d'une chaudière à bois pour 80% des besoins énergétiques, dont le système global peut évoluer vers un réseau de chauffage urbain pour alimenter le futur projet d'aménagement urbain.

## **En terme de qualité d'espace public :**

Ce nouveau groupe scolaire est intégré dans un espace public qui, par ses proportions, son ambiance, ses dessertes et ses connexions au bourg et aux zones d'habitat qui l'entourent, constitue un espace convivial.

La coulée verte qui sépare le bourg du futur équipement, et le cadre paysager de qualité existant sur ce site valoriseront par son volet paysager ainsi que par l'implantation et les volumes des bâtiments.

La commune est en cours de réflexion pour finaliser les orientations d'aménagement vers le centre bourg...



# La nouvelle école

## LE GROUPE SCOLAIRE COMPREND :

- 2 salles de classe maternelles (avec locaux complémentaires : un dortoir, un bloc sanitaire, une tisanerie, un local rangement, des vestiaires).
- 2 salles de classe élémentaires (avec locaux complémentaires : un bloc sanitaire, un local rangement, des vestiaires).

Les deux écoles du groupe scolaire partagent les locaux d'un pôle administration (un bureau de direction, une salle enseignants, des vestiaires-sanitaires adultes)

Dans le prolongement des locaux scolaires se trouvent les locaux communs au centre de loisirs et à la garderie péri-scolaire (deux salles d'activités).

Une salle de motricité polyvalente permettant de pratiquer des activités physiques et culturelles complète cet ensemble. Elle est utilisée par les élèves de l'école maternelle, de l'école élémentaire mais aussi par les enfants du centre de loisirs et par ceux de la garderie péri-scolaire.

Enfin, un restaurant scolaire d'une capacité d'accueil d'environ 70 maternelles et environ 70 élémentaires.

Le réfectoire des maternelles est configuré pour accueillir les 70 élèves sur un seul service tandis que le réfectoire des élémentaires est quant à lui configuré pour accueillir 70 enfants en deux services. Le restaurant scolaire comprend deux selfs (un maternelle et un élémentaire) et office de réchauffage. L'ensemble est entièrement intégré dans l'enceinte du groupe scolaire.

## LES ELEMENTS MOTEURS DU PROJET ARCHITECTURAL

En plus de la recherche du confort de l'enfant, les qualités du lieu ont servi de fondement au projet :

- La géographie des champs de la Beauce : l'horizontalité, les vues dégagées, les vents dominants de Sud Ouest à Ouest.
- Le caractère « pittoresque » de l'urbanisme du village et la qualité de son architecture souvent composée de bâtis avec cours de devant formant des enclos.
- La présence du clocher de l'église dans la perspective comme repère prédominant.
- La haie au Nord Ouest du terrain qui, sans avoir de valeur patrimoniale, constitue un élément de qualité paysagère et de protection des vents.



Dans ce contexte, le projet tisse un rapport entre architecture contemporaine, classique et pittoresque : ainsi, à l'articulation entre ville et campagne, se justifie le choix de matériaux tels le bois, l'enduit à la chaux, le zinc. Mais la composition d'ensemble s'attache aussi à évoquer le cocon, en lien avec la protection de l'enfance : ainsi, sont développés les thèmes de la clairière, de l'enclos, du patio.

Dans un bâtiment en rez de chaussée, l'école met en scène des volumes fractionnés coïncidant avec les différents pôles : maternel, élémentaire, centre de loisirs, restaurant.

En outre, le projet s'inscrit dans une démarche de construction durable sur le plan fonctionnel, technique, énergétique et économique et ménage des possibilités d'évolutions pour l'avenir.

## Le parti urbain et orientation des entrées

Le parti de rassembler et d'orienter les deux entrées du groupe scolaire au Nord Ouest, dans la perspective du centre bourg, privilégie le lien entre l'école et le village, et ouvre le parvis d'entrée sur la liaison douce. La haie, déjà existante avant le début du projet, est valorisée par un éclaircissement pour dégager des transparences sur la hauteur des troncs. La liaison douce est conçue en promenade piétonne, proche mais à l'écart de la circulation des véhicules, garantissant l'accès des enfants en toute sécurité. Au droit des entrées de l'école, le chemin s'élargit pour former un parvis carré. Des bancs, à l'ombre des arbres, offrent un espace d'attente et de rencontre des parents.

Ainsi orienté, le groupe scolaire constitue la pierre angulaire d'un quartier en devenir ou pourra fonctionner seul puisque dans tous les cas, son entrée sera naturellement sur le parcours des utilisateurs, d'où qu'ils viennent.

Au centre du futur quartier, et adossée à la future rue principale du quartier, la cinquantaine de stationnements s'intègre dans un espace public paysager où s'assemblent une place piétonne, des parkings véhicules, une aire de manœuvre du car scolaire et une aire de livraison.

# Les espaces

## Locaux purement maternelles : 840 m<sup>2</sup>

- Surface bâti: environ 240 m<sup>2</sup> (intégrant 2 classes)
- Préau et rangement: environ 100 m<sup>2</sup> + 10 m<sup>2</sup> de rangement
- Aire de Jeux: environ 500 m<sup>2</sup>

## Locaux purement élémentaires : 782 m<sup>2</sup>

- Surface bâti: environ 220 m<sup>2</sup>
- Préau et rangement: environ 90 m<sup>2</sup> + 10 m<sup>2</sup> rangement + 12 m<sup>2</sup> local vélos
- Aire de Jeux: environ 450 m<sup>2</sup>

## Locaux communs aux maternelles et aux élémentaires : 65 m<sup>2</sup>

## Locaux propres au périscolaire et au centre de loisirs: 150 m<sup>2</sup>

## Locaux communs aux écoles, au périscolaire et au centre de loisir : 150 m<sup>2</sup>

## Restauration scolaire pour du réchauffage et de préparation de plats : 250 m<sup>2</sup>

## Une aire de jeux avec plateau multi-sports (mutualisée avec les habitants de Josnes) : 800 m<sup>2</sup>

## Possibilité de faire évoluer le bâtiment vers l'insertion de 2 classes supplémentaires



# La méthode

Le projet a été co-construit avec toutes les personnes impliquées dans cette opération.

Dans un premier temps, un groupe de travail a défini les besoins. Il était composé :

- des équipes enseignantes scolaires et préscolaires
- des représentants de la commune de Josnes
- des représentants de parents d'élèves
- des services internes à la Communauté de Communes

Une fois le concours d'architectes terminé avec le choix d'IDEA Architectes, des ateliers thématiques avec l'équipe enseignante ont été organisés afin de définir le contenu de l'école:

- Atelier « Equipements mobiliers et immobiliers (hors restaurant) »
- Atelier « Aménagement des espaces extérieurs »
- Atelier « Equipements électriques et informatiques »
- Atelier « Equipements des locaux de cuisine »
- Atelier complémentaire « Choix de l'énergie » initié avec la maîtrise d'ouvrage



## Planning

phase 1: travaux des accès et de la plateforme de construction

→ Réalisé au 1<sup>er</sup> trimestre 2018

phase 2: travaux de construction du groupe scolaire

→ Mai 2019 - Juillet 2021

phase 3: travaux de finition des voiries et des espaces extérieurs

→ 21 mai 2021

**Fin de chantier 1<sup>er</sup>  
Septembre 2021 pour une  
mise en exploitation  
Septembre 2021**

## Financement

MONTANT DE TRAVAUX : 3 303 249,07 € HT  
avec la participation de :  
Etat : 596 637 €  
CAF : 352 755,50 €  
Pays Beauce Val de Loire : 136 000 €  
ADEME : 48 920 €